Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260528-2026065-DE

SULNIAC
Sulnieg

République Française
Département MORBIHAN
Commune de SULNIAC

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	23	24

Vote
A l'unanimité
Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 28 mai à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil municipal à la médiathèque sous la présidence de M. SAMSON Ludovic, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 22/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 22/05/2026.

Présents : M. SAMSON Ludovic, Mme LE BOUTEILLER Fanny, M. LE JALLÉ Régis, Mme LUHERNE Marie-Andrée, M. CORAZZA Julien, Mme MOUQUET Sonia, M. LÉDAN David, Mme LE ROY Eliane, Mme GOURIN Fabienne, M. MONSARD Dominique, M. KERVICHE Jérôme, Mme BERTRAND Sabrina, Mme LE MÉDEC Delphine, M. ROTTIER Christophe, M. LINO François, Mme LARGEMENT Sandrine, M. KERVICHE Alexandre, Mme LE RAY Nadia, Mme LENGLINÉ Mélanie, Mme LANCELOT Aurore, M. RIESTER Mathieu, Mme LUCAS Charlotte, M. LE DIRACH Lilian.

Excusé(s) ayant donné procuration : M. SAMSON Ludovic ayant reçu le pouvoir de M. BROHAN Christophe ; Mme MOUQUET Sonia ayant reçu le pouvoir de M. GUILLOT Clément ; Mme LANCELOT Aurore ayant reçu le pouvoir de Mme COLLET Audrey

Excusé(s) : Mme PAULAY Gaëlle,

Invité(s) : Mme PAILLAUD-BESNARD Isabelle, Mme CORLAY Pascale

A été nommé secrétaire : M. LE DIRACH Lilian

2026/065 – FINANCES – Subventions aux association – Année 2026

Madame Sonia MOUQUET présente le point.

La campagne des demandes de subvention 2026 pour les associations a été clôturée le lundi 27 avril 2026 dernier. Toute association sollicitant une subvention a signé un contrat d'engagement républicain régi par le décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021.

Pour information, ci-dessous le récapitulatif des subventions communales accordées aux associations depuis 2018 :

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260528-2026065-DE

Subventions aux associations depu[illegible] 2018

Années	Vie scolaire/ Enfance jeunesse	Associations sportives	Social/ solidarité	Vie culturelle	Divers	Total
2018	6 750	11 080	12 755	2 311	1 035	**33 935**
2019	6 855	9 888	12 645	2 359	1 035	**32 782**
2020	6 755	6 750	12 777	2 359	1 135	**29 776**
2021	6 765	7 837	13 769	3 609	1 080	**33 060**
2022	6 765	6 900	4 385 (néo 0)	3 779	1 150	**23 009**
2023	6 000	7 605	8 030 (dont 6 000 faceco)	3 375	1 100	**26 110**
2024	6 588	7 630	2 890	3 158	750	**21 016**
2025	6 588	7 925	3 190	2 025	1 455	**21 183**

Suite aux demandes de subventions reçues des associations de Sulniac et de l'extérieur, au titre de l'année 2026, les conseillers municipaux ont été invités à une réunion d'étude des dossiers qui a eu lieu le mardi 19 mai à 18h00.

En prenant en considération les conclusions de la réunion d'étude, il est proposé au Conseil municipal l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2026.

SUBVENTIONS 2026

	PROPOSITION 2026
ASSOCIATIONS SULNIACOISES	
Montagnards FOOT ET GJPS	3 650,00 €
Montagnards BASKET	2 500,00 €
Comité de Jumelage	1 275,00 €
Temps Libre et Culture Patrimoine et nature	1 000,00 €
Temps Libre et Culture	750,00 €
Karaté BUSHIDO 56	700,00 €
Amicale du Personnel	700,00 €
Coz Toujours	650,00 €
Société de Chasse	300,00 €
Club des aînés	200,00 €
Flèches sulniacoises	200,00 €
AMMDS Modélisme	200,00 €
	12 125,00 €
ASSOCIATIONS EXTERIEURES	
Épicerie sociale	900,00 €
Ligue contre le cancer	300,00 €
Rugby Club - Elven	250,00 €
Ajoncs d'Or Tennis – St Nolff	225,00 €
Amicale des Donneurs de Sang	200,00 €
Cercle des chats libres 56	200,00 €

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260528-2026065-DE

Échanges et partage deuil	150,00 €
Kiwani Club de Vannes	150,00 €
Prévention routière - Morbihan	150,00 €
Restos du Cœur	150,00 €
RES AGRI – Agriculteurs du Sud-Est Morbihan	100,00 €
ADAPEI – Les papillons blancs du Morbihan	80,00 €
APF - France Handicap du Morbihan	80,00 €
Eau et rivières	55,00 €
Solidarité Paysans du Morbihan	50,00 €
Rêves de Clown	50,00 €
Vaincre la Mucovicidose	50,00 €
	3 140,00 €
ASSOCIATIONS SCOLAIRES	
SCOL'AIR	6 000,00 €
EMSS – Entente Morbihannaise - Sport Scolaire	588,00 €
	6 588,00 €
TOTAL	**21 853,00 €**

Considérant que Dominique MONSARD et François LINO ne peuvent prendre part au vote en raison de leur implication au sein des associations bénéficiant de subventions,

Il est proposé au Conseil municipal :

- **D'approuver les propositions des subventions aux associations 2026 ;**
- **D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à accomplir toutes formalités et signer tous documents concernant l'exécution de cette délibération.**

Après en avoir délibéré, adopté à l'unanimité.
A l'unanimité (24 pour ; 0 contre ; 0 abstention)

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 28/05/2026
Le Maire
Ludovic SAMSON

MAIRIE DE SULNIAC (Morbihan)

Envoyé en préfecture le 02/06/2026
Reçu en préfecture le 02/06/2026
Publié le
ID : 056-215602475-20260528-2026065-DE